

III.

Elles furent longues, les dévotions. Une fois achevées, le sacristain se tint à la porte, et respectueusement incliné, il rendit à chacun les armes à lui remises ; — puis le vieux seigneur, à titre de mortification et par pénitence, raconta à son escorte, d'un cœur contrit et humilié, ce malheur de famille qui l'obligeait, comme lieutenant de Mons, à quitter son épée.

Mes bons gentils hommmes, leur dit-il, je vous remercie d'avoir, pour l'amour de moi, déposé vos armes aux mains de ce bedeau, mais nous avons dû le faire en mémoire d'un meurtre que Pierre Mitte, mon trisaïeul, ami des comtes du Forez, longtemps bailli de leur province, fut accusé d'avoir commis dans cette église sur la personne du vicomte de Polignac, dont la famille, aidée de la Vierge et des anges, a fondé ce beau vaisseau.

Or, Pierre, en 1312, était lui seigneur du Mons et autres lieux. Il était fort subtil d'entendement et sage en ses entreprises. — Pendant que le comte Jean était au siège de Cambrai, pour le roi Philippe de Valois, contre les Anglais, ce fut lui qui demeura gouverneur du pays, où il donnait toutes les charges, les offices, états vacants, grâces, pardons, foires, marchés et autres droits appartenant aux comtes. Il établit même un nouveau juge en Forez. Il fonda et bâtit un hôpital pour recevoir les pauvres malades, au lieu de St-Agricole en Velay, joignant l'église, où était anciennement la sépulture des